

marquise l'attendait à l'Opéra, trouva moyen de se suspendre sous la caisse même de ce carrosse, au moyen de deux lanières de cuir, habilement vissées, et dont l'une soutenait ses pieds, et l'autre sa tête. Il entra donc triomphalement dans l'hôtel et fut conduit sous la remise, où certes, personne ne soupçonnait sa présence. Là, il quitta sa première position, qui devait être effroyablement incommode, et il se cacha dans une vieille berline dont on ne se servait plus depuis longtemps. Pendant deux jours et deux nuits, il attendit, ne vivant que de chocolat qu'il avait apporté.

—Je vous demande pardon si je vous interromps,—dit alors Denis,—mais comment diable a-t-on pu savoir tous ces détails ?

—Vous le verrez tout à l'heure,—répliqua M. d'Angennes.

Puis il reprit : Enfin, la troisième nuit, la marquise sortit pour aller au bal chez la princesse de Soubise, sa cousine ; les domestiques se réunirent dans la loge du suisse pour y faire un gain, et le *chevalier*, trouvant sa belle, pénétra dans l'intérieur de l'hôtel, ouvrit le coffre-fort avec une incompréhensible habileté, y prit un écriin, une somme de dix mille livres, retourna sous la remise, et le lendemain quitta l'hôtel en employant le même moyen qu'il avait mis en œuvre pour y entrer.

—C'est fort ingénieux,—répondit le faux vicomte de Pessac,—mais je doute fort que madame de Tavannes ait trouvé dans le procédé de notre voleur cette galanterie de bon goût dont vous parliez tout à l'heure.

—Attendez donc... je n'ai pas fini. Le lendemain, la marquise s'aperçut du vol. Grand émoi dans la maison ; le lieutenant de police envoya ses plus fins limiers : ils ne comprirent absolument rien à ce qui s'était passé, et toute leur habileté échoua devant les ruses de l'adroit filou. Ils conclurent seulement que le voleur devait être un des domestiques. Mais lequel ? Ils ne savaient. Le soir même, quelques amies de madame de Tavannes étant venues lui apporter leurs compliments de condoléance, elle leur répondit à peu près ceci :

—Je suis désolée de ce qui vient d'arriver, pour trois raisons : la première, c'est que je me vois forcée de renvoyer mes gens, en qui j'avais toute confiance ; la seconde, c'est que la parure soustraite me venait de ma mère, et qu'à cause de cela j'y tenais beaucoup ; la troisième, enfin, c'est que les dix mille livres volées étaient destinées par moi à soulager bien des infortunes, et que les pauvres en souffriront...

Le lendemain, de fort bonne heure, un inconnu apportait pour la marquise un petit paquet, accompagné d'un billet.

Elle rompit le cachet, et lut ce qui suit :

“Madame la marquise,

“Ne renvoyez pas vos gens, ils sont parfaitement innocents.

“Voici comment je me suis introduit dans votre hôtel...”

Suivait le détail des faits que je viens de vous raconter,—interrompit M. d'Angennes.—Puis le billet reprenait :

“A Dieu ne plaise que je songe à vous priver d'une parure à laquelle vous attachez un souvenir qui, pour une âme comme la vôtre, doit être bien cher.

“Quant aux dix mille livres, madame la marquise, je croyais, en les prenant, ne vous enlever qu'un peu de votre superflu.

“Je sais maintenant à quel usage vous destiniez cette somme.

“Loin de moi la pensée de détourner cet argent d'un si noble emploi.

“Je vole souvent les riches, mais jamais les pauvres.

“Acceptez donc mon humble restitution, et daignez, madame la marquise, m'associer à vos bonnes œuvres.

“Dans cet espoir, j'ai l'honneur de me dire, avec un respect passionné, le plus humble et le plus obscur de vos serviteurs.

“LE CHEVALIER.”

Madame de Tavannes, stupéfaite, comme bien on pense, de cet étrange billet, se hâta d'ouvrir le petit paquet.

—Que contenait-il,—demanda Denis avec l'apparence d'une vive curiosité.

—Il contenait,—répondit M. d'Angennes,—d'abord la parure, puis vingt mille livres, c'est-à-dire juste le double de la somme qui avait été volée !... Eh bien ! vicomte, qu'en dites-vous ?

—Ma foi,—répliqua Denis,—je dis que si le fait est vrai, votre voleur me paraît un homme d'assez bonne compagnie, et que le procédé est délicat.

—Oh !—reprit M. d'Angennes,—cette anecdote n'est pas la seule que je puis vous conter au sujet du chevalier, et si vous n'êtes point lassés de m'entendre...

—Parlez... parlez !... —répondirent en même temps Denis et tous les autres auditeurs.

M. d'Angennes s'inclina et continua :

—Vous savez que M. le lieutenant-général de la police du royaume a la prétention, plus ou moins justifiée, d'être le plus habile magistrat du temps passé, présent et à venir. C'est assez vous dire que les exploits de cet introuvable chevalier sont le cauchemar de son

existence, et que le plus beau jour de sa vie serait celui où il pourrait voir rouler en place de Grève le hardi et mystérieux voleur. Mais vainement il a doublé ses brigades et stimulé, par tous les moyens possibles, le zèle et l'activité de ses ténébreux agents, ses combinaisons les mieux ourdies n'amenèrent pas le plus petit résultat.

Enfin, le mois passé, en désespoir de cause, il imagina de promettre une récompense de vingt-cinq mille livres à celui qui lui donnerait un renseignement quelconque, propre à lui faire mettre la main sur l'insaisissable voleur.

Vingt-cinq mille livres ! la somme était ronde ! le chevalier devait avoir des complices, et, pour trouver des Judas, il n'est pas toujours besoin de les payer si cher !

Je dois ajouter que M. le lieutenant de police avait, en outre, promis grâce pleine et entière au délateur, quel qu'il fut et de quelques méchantes actions qu'il se fut rendu coupable.

Peu de jours après que l'annonce de cette prime eut été répandue dans le public, un petit vieillard se présenta à l'hôtel du lieutenant de police, et demanda une audience. Ce petit vieillard était vêtu d'une houppelande verte, fourrée de peau de renard bleu et garnie de galons et de brandebourgs en or quelque peu terni. Un petit chapeau lampion couvrait sa perruque soigneusement poudrée. Il était chaussé de bus de soie noire et de souliers à larges boucles d'argent. Il marchait avec quelque difficulté et s'appuyait, en marchant, sur une longue canne à pomme d'or. Son visage, aussi ridé qu'une pomme de reinette trop mûre, avait dû être fort agréable jadis ; ses yeux, singulièrement brillants, conservaient, malgré l'âge, une expression spirituelle et animée.

On le conduisit au premier secrétaire, qui lui demanda ce qu'il voulait.

—Je voudrais, répondit-il, parler à monseigneur le lieutenant de police.

—Pour affaire de service ?

—Précisément.

—Ne pouvez-vous me dire de quoi il est question ?

—J'aurai l'honneur de le dire à monseigneur lui-même.

—C'est que monseigneur est occupé et ne peut vous recevoir.

—Vous en êtes sûr ?

—Parfaitement sûr.

—Alors j'aurai l'honneur de revenir un autre jour.

—Un autre jour, ce sera comme aujourd'hui.

—Monseigneur est donc toujours occupé ?

—Toujours.

—Il faudra cependant bien que je le voie, pour toucher les vingt-cinq mille livres.

—De quelles vingt-cinq mille livres parlez-vous ?

—Eh ! pardieu, de celles qui sont promises à qui fera trouver le fameux *chevalier*...

Le secrétaire fit un brusque haut-le-corps.

—Est-ce donc au sujet du *chevalier* que vous désirez entretenir monseigneur, s'écria-t-il.

—Vraisemblablement.

—Et, qu'avez-vous à lui apprendre ?

—J'ai le plaisir de vous répéter que j'aurai l'honneur de le lui dire à lui-même. Mais s'il est occupé, ainsi que vous me l'affirmiez tout à l'heure, je serais désespéré de le déranger, et je reviendrai.

Le secrétaire s'était levé.

—Attendez un instant, je vous en prie, monsieur,” dit-il au vieillard.

Et il sortit de son cabinet.

Le vieillard, aussitôt qu'il se trouva seul, fit un mouvement d'épaules qui signifiait : —Allons donc !... j'en étais bien sûr !...

Au bout de trois ou quatre minutes, le secrétaire revint.

(A continuer.)

Montréal, 19 Janvier 1891. J. G. LAVIOLETTE, Écr., M.D. *Mon cher Monsieur*.—Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre Sirop de Térébenthine. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements. Votre tout dévoué, C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 Janvier 1891.—Je soussigné, certifie que ma femme tous sait depuis six ans et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette.—ADOLPHE LEMAY, 863 rue St-Denis, Côteau St-Louis, conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, No. 1010 Rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.—J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la thérebenthine et je m'en suis toujours bien trouvé ; dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de toux croupale. Mme Recorder B. A. T. DE MONTIGNY.